

Date de convocation :  
11 juin 2025

Affiché le :  
24 juin 2025

Nombre de membres :  
En exercice : 24  
Présents : 15  
Votants : 20

## Conseil d'administration Séance du 20 juin 2025

### Délibération n°51-2025 Renouvellement du mandat du directeur général de l'EPCC

M. Pierre SCHMIT a été désigné secrétaire de séance.

#### Étaient présents :

Mme Virginie AVICE, Mme Simonetta CARGIOLI, Mme Béatrice DIDIER (en visio), Mme Charlotte FOUCHET ISHII (en visio), M. Antoine JEAN (en visio), M. Efthimios KOUVATAS, Mme Maya LAVENU, M. Thomas LEBLOND, Mme Agnès LELIEVRE, Mme Angélique LINGER, M. Eliott MAGAR, M. Eddy MANERLAX, M. Marc POTTIER, Mme Ghislaine RIBALTA, M. Pierre SCHMIT.

#### Ont donné procuration :

M. Jean-Benoît ALBERTINI à M. Marc POTTIER, M. Romain BAIL à M. Pierre SCHMIT, Mme Valérie CABUIL à Mme Agnès LELIEVRE, Mme Agnès DOLHEM à Mme Ghislaine RIBALTA, Mme Catherine GENTILE à Mme Virginie AVICE, M. Jean-Michel KNOP à M. Antoine JEAN.

#### Étaient excusés :

M. Lamri ADOUI, M. Jean-Benoît ALBERTINI, M. Romain BAIL, Mme Julie BARENTON-GUILLAS, Mme Nicole BELLIOU-DELCOUR, Mme Catherine BIHEL, Mme Valérie CABUIL, Mme Agnès DOLHEM, Mme Nathalie DONATIN, Mme Catherine GENTILE, Mme Salomé HAAS, M. Dominique HEBERT, M. Jean-Michel KNOP, Mme Myriam MECHITA, M. Emmanuel VASSAL.

#### Étaient invitées :

Mme Marina CAVAILLES, M. Vincent COATANTIEC, M. Sébastien FRANÇOIS, M. Fabrice SAINT, Mme Svetlana SVETLOVA.

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n°2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 modifiant les statuts de l'ésam Caen/Cherbourg ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2025 modifiant les statuts de l'ésam Caen/Cherbourg ;
- Vu les statuts de l'ésam Caen/Cherbourg ;

Lors de la séance du Conseil d'administration du 17 juin 2022, Monsieur Arnaud Stinès a été reconduit au poste de directeur général de l'école supérieure d'arts & médias Caen/Cherbourg

par le président pour une période de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Au terme de son mandat, il est prévu selon les statuts de l'école, à l'article 7.2, que le directeur présente un projet pour les 3 années à venir afin que le Conseil d'administration puisse l'examiner.

### **DELIBERATION**

Le Conseil d'administration, après avoir entendu le projet d'orientation de Monsieur Arnaud Stinès pour la période 2026-2028,  
Après en avoir délibéré,

**Approuve** le projet d'orientation pour l'établissement de Monsieur Arnaud Stinès pour la période 2026-2028.

**Dit** que le contrat de Monsieur Arnaud Stinès sera renouvelé pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

**Autorise** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président



Marc Pottier

VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION	NE PREND PAS PART AU VOTE
	20	0	0	0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission au représentant de l'État et de son affichage le 24 juin 2025.

Accusé de réception en préfecture  
014-200028132-20250623-Delib\_51-2025-DE  
Date de télétransmission : 23/06/2025  
Date de réception préfecture : 23/06/2025